

Joyeuses fêtes ...



PrevPrécédentNewsletter #145 - Intersyndicale - Négociations - Représentants du fond Amadeus - CSE Septembre-Octobre en bref - Le saviez-vous? RTTs imposés, Taux d'impôt - Aide CFDT

SuivantNewsletter #147 - RCC - CSE Novembre-Décembre-Janvier en bref - Le saviez-vous? Indemnités transport et télétravailNext

Accueil
Newsletters

Newsletter #146 - Négociations - Pourquoi la CFDT

16 December 2025

Fin d'année très chargée pour tes représentants avec toutes les différentes négociations en cours et à venir

Toute l'équipe CFDT reste mobilisée sur cette fin d'année, et dès la rentrée le lundi 5 janvier, elle reprendra les sujets suivants :

Finalisation des négociations de la Rupture Conventionnelle Collectives - RCC

Suivi des deux expertises en cours sur les impacts des réorganisations :
Les conséquences sur les conditions de travail suite à la suppression en France des 46 postes. Restitution de l'expertise en CSE extraordinaire le 7 janvier.
Les conséquences sur les conditions de travail suite à la suppression en France des 414 postes de sous-traitants. Restitution de l'expertise certainement lors du CSE de février.
Les Négociations Annuelles Obligatoires - NAO

A venir dans l'année la poursuite des négociations des accords suivants :

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et Mixité des Métiers - GEPPMM
Télétravail
Egalité professionnelle (Femmes/Hommes)

Sans oublier de t'informer régulièrement via les newsletters, et t'écouter, accompagner individuellement si besoin. Comme nous l'écrivons régulièrement tu n'es pas seul et encore moins en ces temps d'incertitudes.

Malgré ce contexte difficile, l'équipe te souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Pourquoi la CFDT ?

Que tu sois salarié Amadeus ou sous-traitant, NE RESTE PAS SEUL ! La CFDT

s'engage pour chacun et agit pour tous les salariés.

Elle t'écoute, te conseille et t'accompagne sur le droit du travail, soutien juridique, développement, formation, retraite....

Des conseillers CFDT et avocats sont disponibles pour toi.

Pour Nice : Contacte le syndicat S3C Côte d'Azur :

Des permanences d'information et de soutien à Garbegaire Sophia-Antipolis sur rendez-vous :

Avec un défenseur : 06 46 85 46 36 ou 07 84 76 05 53

Avec Maître Zaragoci : 04 93 53 43 32

Pour Paris : Contacte le syndicat CFDT BetorPub :

Pour les adhérents : 01 42 03 89 92

Pour les non-adhérents : permanence juridique tous les jours de 9h à 13h au 08 92 70 23 92 (0,34€/min)

Pour Strasbourg : Contacte le syndicat S3C Alsace :

Téléphone : 03 88 79 88 14

Email : alsace_at_f3c.cfdt.fr

[Contacte-nous](#)



COMMUNICATION CONSEIL CULTURE

Pourquoi adhérer à la CFDT ?

Quelque soit le site auquel tu es rattaché (Nice, Paris ou Strasbourg), en étant adhérent, tu peux :

Bénéficier d'une écoute active sur notre lieu de travail (et dans les points d'accueil CFDT). Avec la CFDT, tu n'es plus seul face à la direction.

Bénéficier du réseau et de l'expertise des militantes et militants (conditions de

travail, formation, mutation, conflit, etc.).

Accéder à l'espace adhérent sur cfdt.fr où tu trouveras un kiosque de publications (CFDT Magazine, Syndicalisme hebdo, etc.) et des services pratiques : Réponses à la carte (qui répond à toutes tes questions y compris sur les sujets en lien avec ta vie privée).

Bénéficiaire de l'aide d'un défenseur et/ou avocat. Si tu es adhérent depuis plus de 6 mois, les frais seront pris en charge par le syndicat.

Le coût de l'adhésion est en fonction de ton salaire et donne lieu à un crédit d'impôt de 66%.

Ex: pour un salaire mensuel NET de 3 000€, la cotisation mensuelle est de 22,50€, et après avantage fiscal, le coût effectif n'est que de 7,65€ par mois.

[Adhérer](#)